

Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

Le centre de loisirs de février a ravi nos enfants, petits et grands, qui ont apprécié les activités proposées par Mohammed et nos animateurs que je remercie. Certains se sont essayés à la bande dessinée et ont profité des sorties programmées au Laser Game ou à Caval'kid, entre autres. De bons souvenirs en perspective, qu'ils ont dû raconter à leurs parents!

Le nettoyage de la commune est organisé le 16 mars. Je profite de cette tribune pour vous encourager à jeter vos déchets chez vous plutôt que dans un fossé, par la fenêtre d'une voiture. Ça ne demande pas un gros effort de jeter les déchets dans les endroits adéquats et ça préserve la nature et le bien vivre de chacun. Les dépôts sauvages sont punis par la loi.

Pour les gens qui mettent des vêtements dans le bac du relais qui se trouve sur le parking du cimetière, c'est une très bonne action, mais si vous voyez que la benne est pleine, signalez-le en mairie plutôt que de déposer des sachets au pied. Les vêtements prennent l'eau et deviennent inutilisables!

Votre maire dévoué, Jean-Noël Broquet

Rappel:

- Atelier d'Éveil les jeudis 21/03, 18/04, 23/05 et 20/06/2024,
- Repas des ainés le samedi 23 mars 2024.

A vos agendas

- Nettoyons la commune le samedi 16 mars,
- Permanence Administrative du Relais Petite Enfance à la salle Jerry Miroux le 20 mars de 08h30 à 12h,
- Chasse à l'œuf le dimanche 31 mars.
- ACM Printemps 2024 du 22 au 26 avril avec une permanence le 03 avril de 09h à 11h,
- Le Parcours du Cœur le dimanche 14 avril.

Suivez-nous ...

Site internet: www.thunsaintamand.fr



Thun-Saint-Amand – Encore mieux demain!



Horaires:

Ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Téléphone: 03.27.21.66.99.

Mail: accueil.mairie@thunsaintamand.fr

POINT COMMUNAL / PERSONNEL



Rebouchage des nids de poules dans notre commune

Nos personnels du service technique ont redoublé d'effort, après les épisodes neigeux et pluvieux de ces dernières semaines. Ils se sont attaqués aux rebouchages des nids de poules dans la rue Jean Duquenne, Rivage de la Scarpe et un peu dans toute la commune.

Vous pouvez voir ci-dessous l'étendu du travail effectué.











Changement dans le personnel administratif

Madame Lorena FLORE a quitté nos services il y a peu, nous tenons à saluer son travail, ainsi que son investissement envers notre commune depuis près de 8 ans.

Elle est maintenant remplacée par Monsieur Romainric MINEUR, qui après avoir déjà effectuer un remplacement et être venu en renfort, dans notre commune l'intègre officiellement. Avec ses expériences en entreprise spécialisée, au centre des finances publiques, ainsi que d'autres secteurs, il pourra mettre cela à notre profit.

A VOS AGENDAS



NETTOYONS LA NATURE

Samedi 16 MARS de 13h30 à 17h30



Une promenade en famille ou entre amis pour prendre soin de notre village



IPN5

A VOS AGENDAS





RETOUR EN IMAGES SUR L' ACM D' HIVER





Semaine 1: Le Monde de Harry Potter

Nos enfants inscrits à l'ACM, ayant de 4 à 12 ans, ont eu l'occasion d'effectuer des sorties, pour les 8 ans et plus, au Laser Game ainsi qu'au Cinéma à partir de 4 ans.



Semaine 2: La Découverte de la BD

À l'issue de cette deuxième semaine, sur le thème « à la Découverte de la BD », ils ont eu l'opportunité de sortir à l'aventure, pour les 8 ans et plus, à la Dinguerie (lieu d'escalade) et pour les plus petits à Caval'kid.



Accueil de Loisirs Hiver 2024

En dehors des sorties, ils ont pu se prêter aux jeux, au fil des semaines, avec l'implication, les décors, ainsi que les activités en lien avec les thèmes.





ACM PRINTEMPS

ACM Printemps 2024 du 22 au 26 avril avec une permanence le mercredi 03 avril de 09h à 11h.

(Venir avec votre avis d'imposition, numéro d'allocataire CAF et carnet de santé)

Mise en place du Vélo Bus si les conditions climatiques le permettent.

Vous pouvez directement nous **contacter par SMS au 06.49.18.67.65** concernant l'ACM / la Garderie et la Cantine.

INFORMATIONS SIAVED



LE TRI DES DECHETS ALIMENTAIRES, UNE AFFAIRE DE TOUS

A partir du 1er janvier 2024, les déchets alimentaires des ménages devront normalement être séparés du reste de la poubelle Ordures Ménagères. La loi anti-gaspi, dite loi AGEC, de 2020, prévoit que des solutions devront être proposées pour que ce tri se fasse. Le SIAVED expérimente différentes solutions afin de les déployer dès 2025.

Un changement à préparer et à orchestrer

Conscient depuis de nombreuses années que la gestion des déchets alimentaires représente un enjeu économique et environnemental pour notre territoire, le SIAVED a su déployer des solutions de gestion de proximité, notamment par la vente à tarif réduit de composteurs individuels de jardin. Plus de 10 000 composteurs ont ainsi été acquis par le biais de cette action.

Suite à une étude menée en 2022, en 2024, c'est une large expérimentation qui sera menée sur la ville de Raismes afin d'identifier les leviers et les freins des solutions identifiées et adoptées par le syndicat. Sur différents quartiers de la commune, le syndicat proposera aux habitants volontaires la dotation d'un composteur ou la mise en œuvre de zones d'apports volontaires (abri-bacs). Des caractérisations seront réalisées en amont et en aval de l'opération afin de mesurer son efficacité sur le gisement d'ordures ménagères résiduelles.

Un déploiement plus large dès 2025

Dès 2025, dans le cadre du nouveau marché de collecte des déchets ménagers, le déploiement des solutions de tri à la source des déchets alimentaires s'engagera sur l'ensemble des communes du territoire. Le SIAVED communiquera les informations et consignes de tri applicables à cette nouvelle disposition aux environs du second semestre 2024.

Pour résumer

Vous l'avez compris, aucune obligation de tri des déchets alimentaires ne sera imposée en 2024 pour les habitants du territoire du SIAVED.

Toutefois, le syndicat encourage tous les foyers volontaires à s'équiper d'un composteur individuel de jardin car le compostage reste une solution à moindre coût pour trier et traiter in situ, les déchets alimentaires et de jardin. Le SIAVED continue, cette année encore, de financer environ 75% du prix des composteurs. Différents outils d'information et de communication sur le compostage sont consultables et téléchargeables sur le site internet www.siaved.fr.

Le tri des déchets alimentaires se déploiera sur notre territoire à l'horizon 2025

Pour plus d'informations :

Service Sensibilisation et Prévention des Déchets - mail <u>prevention@siaved.fr</u> - 09.70.19.21.70

LE TRI DES BIODÉCHETS, L'AFFAIRE DE TOUS



Les biodéchets c'est quoi ? .

Les biodéchets désignent les déchets organiques produits par notre activité (restes de repas, épluchures, tontes de gazon, etc). Cela représente environ 30% des déchets ménagers en France.

Comment réduire en amont ?

Etablir des menus et une liste de course. Verifier les dates de consommation. Ajuster les proportions. Cuisiner les restes alimentaires.

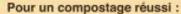




PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

Le compostage

Composter, en bac ou en tas, les restes du cuisine et les végétaux broyés, nourrir les animaux (poules, lapin, ... Attention à bien vous renseigner sur le régime alimentaire de l'animal).



Apporter un bon mix Fragmenter les déchets Surveiller l'humidité (ni trop ni pas assez) Brasser le compost

Les déchets de jardin

Tondre avec la fonction mulching, pailler le sol, aménager des potagers.

Ce que le SIAVED propose :

Nous produisons tous des déchets, et le compostage est un moyen simple de les réduire ! Engagé dans cette démarche, le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.



Plus d'informations sur notre site : WWW.SIAVED.FR



BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- Composteur 4001 (pour les jardins de moins de 400 m2) Dimensions: 185cm L 72cm h 84cm
- ◆ Composteur 6001 (pour les jardins de 400 à 1000 m2) Dimensions: 199cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur!



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au N° Vert 0 800 775 537 (numéro gratuit) ou par mail:











		Version : juin 20)22
			CHIMAL

Nom: Pr	énom :
Adresse:	
Codepostal:	
Commune (obligatoirement sur	le territoire du SIAVED) :
Téléphone:	
Adresse mail:	
Je règle la somme de € par	
Public.	
-	2000 000 000
Fait à	, le / /
Signature :	
organica.	

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer):

□400 litres (quantité ___ : 15 € l'unité) □600 litres (quantité ___ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention, Opération Compostage, SIAVED, 5 Route de Lourches, 59282, DOUCHY LES MINES

Les informations recueilles dans le présent formulaire ont pour objet le traitement et le suivi de votre demande. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits sur https://www.siaved.fn/données-personnelles